



# Informations des autorités communales à la population du village d'Alle

---

## CHARIVARI CARNAVALESQUE

L'autorité communale rappelle les dispositions de l'article 57 du règlement communal de police locale :

- Le charivari du Mardi-gras ne pourra débuter avant 4 heures. Il est interdit de s'approprier ou de déplacer le bien d'autrui
- Les mascarades ne sont tolérées sur la voie publique que dans les périodes de carnaval ou sur autorisation du Conseil communal

Il est interdit d'endommager et de souiller les propriétés publiques et privées.

***Afin de prévenir tout incident, les organisateurs du charivari sont invités à contacter M. le maire Stéphane Babey (téléphone 079.252.78.42 – courriel [info@terintran.ch](mailto:info@terintran.ch) ou [mairie@alle.ch](mailto:mairie@alle.ch))***

## 1<sup>ère</sup> TOURNÉE DU RAMASSAGE DES DÉCHETS ENCOMBRANTS 2020

La première tournée des encombrants 2020 aurait dû avoir lieu le

**Mardi 25 février 2020**

En raison du traditionnel Rai-Tiai-Tiai, cette tournée **est reportée au**

**Mardi 10 mars 2020**

*Merci de votre compréhension !*

\*\*\*\*\*

CONSEIL COMMUNAL